



Tables rondes

Journal de la Caisse des Ecoles du 13^e

sommaire

- ▶ **EDITO**p.1
- ▶ **RESTAURATION SCOLAIRE**
- Nouvelle facturation :
mode d'emploi.....p.2
- Prévention du surpoids et de
l'obésité infantiles : venez en
débatte !.....p.3

▶ LES VACANCES 2005

- Quand l'école est finie,
les loisirs commencent.....p.4
- Demandez le programme !.....p.5

▶ DOSSIER TARIFICATION

- Un nouveau calcul pour des
démarches simplifiées.....p.6
- Les tarifs de restauration :
comment ça marche ?.....p.7

▶ LE COURRIER DES LECTEURS.....p.8

MAIRIE DU TREIZIÈME

Edito

A l'heure où les écoles du 13^e sont durement touchées par les restrictions budgétaires du Rectorat de Paris, nous entendons poursuivre plus que jamais les missions éducatives et sociales de la Caisse des Ecoles.

Comme chaque année à la même époque, le Rectorat de Paris vient de nous transmettre la carte scolaire du 13^e, c'est-à-dire le nombre de postes d'enseignants qu'il entend attribuer à nos écoles, ainsi que leur répartition. Avec 7 fermetures de classes prévues, l'année 2005 se caractérise une nouvelle fois par une suppression drastique des moyens accordés aux écoles publiques du 13^e.

Nous sommes totalement opposés à ces fermetures, qui résultent d'une décision arbitraire et unilatérale du Recteur de Paris.

L'école est au cœur de nos priorités, comme en témoignent les nouveautés de la Caisse des Ecoles, que vous fait découvrir ce 6^{ème} numéro de Tables Rondes.

En restauration tout d'abord : dans un contexte où la nutrition chez l'enfant devient un enjeu national, garantir aux enfants du 13^e une alimentation équilibrée et de qualité constitue notre objectif. Nous vous invitons d'ailleurs à venir nombreux lors du débat qui se tiendra début juin à la Mairie du 13^e, autour des questions liées à la restauration scolaire et à la prévention de l'obésité infantile. Et depuis le mois de janvier, vous pouvez consulter les menus servis dans les écoles de l'arrondissement sur le site Internet de la Mairie du 13^e !

Par ailleurs, après l'adoption du quotient CAF en début d'année scolaire, comme mode de calcul des tarifs de restauration, la création d'une grille de 8 tarifs en septembre prochain, au lieu de 5 actuellement, nous permettra d'instaurer un barème plus progressif et socialement plus juste. Vous découvrirez aussi dans ce numéro le nouveau système de facturation qui sera mis en place à la prochaine rentrée scolaire, afin d'améliorer le fonctionnement de ce service.

Enfin, les actions sociales de la Caisse ne sont pas en reste : comme tous les étés, 365 places en séjours de vacances sont proposées à tarifs réduits aux enfants du 13^e et cette année, la Caisse des Ecoles a amélioré l'accueil lors des inscriptions...

Ce 6^{ème} numéro vous dit tout des nouveautés de la Caisse des Ecoles, nous vous en souhaitons bonne lecture et espérons qu'il vous permettra de mieux connaître ce service public qui vous concerne !

Catherine Guilloineau



Catherine Guilloineau
Adjointe au Maire du 13^e
chargée des affaires scolaires
Vice présidente de la Caisse
des Ecoles du 13^e

Serge Blisko



Serge Blisko
Député - Maire du 13^e
Président de la Caisse
des Ecoles du 13^e

